



**DELIBERATION N° 23/013 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
APPROUVANT LE BILAN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE PRÉALABLE
À L'OPÉRATION DE SÉCURISATION DE TROIS CARREFOURS
DE L'EX. ROUTE TERRITORIALE 10 - COMMUNE DE TALASANI**

**CHÌ APPROVA U BILANCIU DI A CUNCERTAZIONE PUBLICA PRELIMINARE
À L'OPERAZIONE DI MESSA IN SICURITÀ DI TRÈ CRUCIVIE
DI L'ANZIANA STRADA TERRITORIALE 10 - CUMUNA DI TALASANI**

SEANCE DU 27 JANVIER 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt sept janvier, l'Assemblée de Corse, convoquée le 13 janvier 2023, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Hyacinthe VANNI, Vice-président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Angèle CHIAPPINI, Vannina CHIARELLI-LUZI, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI D'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Xavier LACOMBE, Vanina LE BOMIN, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don Joseph LUCCIONI, Saveriu LUCIANI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paula MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGO, Paul QUASTANA, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, François SORBA, Charlotte TERRIGHI, Hervé VALDRIGHI, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. Jean-Félix ACQUAVIVA à M. Petru Antone FILIPPI
M. Jean BIANCUCCI à M. Don Joseph LUCCIONI
Mme Vanina BORROMEI à M. Pierre POLI
Mme Valérie BOZZI à M. Pierre GHIONGA
Mme Anna Maria COLOMBANI à Mme Sandra MARCHETTI
Mme Frédérique DENSARI à Mme Paula MOSCA
M. Pierre GUIDONI à Mme Cathy COGNETTI-TURCHINI
Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS à M. Hyacinthe VANNI
Mme Anne-Laure SANTUCCI à M. Jean-Charles GIABICONI
M. Jean-Louis SEATELLI à M. Jean-Michel SAVELLI
Mme Julia TIBERI à M. Antoine POLI

ETAIT ABSENTE : Mme

Josephina GIACOMETTI-PIREDDA

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie, et notamment ses articles L. 4421-1 à L. 4426-1,
- VU** la loi n° 2022-1089 du 30 juillet 2022 mettant fin aux régimes d'exception créés pour lutter contre l'épidémie liée à la Covid-19,
- VU** la délibération n° 21/119 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 approuvant le cadre général d'organisation et de déroulement des séances publiques de l'Assemblée de Corse, modifiée,
- VU** la délibération n° 22/062 AC de l'Assemblée de Corse du 29 avril 2022 approuvant la sécurisation de trois carrefours le long de l'ex. RT 10 sur la commune de Talasani,
- SUR** rapport du Président du Conseil exécutif de Corse,
- SUR** rapport de la Commission des Finances et de la Fiscalité,
- APRES** avis de la Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité,

Ont voté POUR (62) : Mmes et MM.

Jean-Félix ACQUAVIVA, Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Vanina BORROMEI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Angèle CHIAPPINI, Vannina CHIARELLI-LUZI, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Anna Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI D'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Pierre GUIDONI, Xavier LACOMBE, Vanina LE BOMIN, Ghjuvan'Santu LE MAO, Don Joseph LUCCIONI, Jean-Jacques LUCCHINI, Saveriu LUCIANI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paula MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGO, Paul QUASTANA, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, François SORBA, Charlotte TERRIGHI, Julia TIBERI, Hervé VALDRIGHI, Hyacinthe VANNI

ARTICLE PREMIER :

APPROUVE le bilan de la concertation publique préalable.

ARTICLE 2 :

APPROUVE le principe et les caractéristiques principales des projets d'aménagement des carrefours de Rico Plage et de Valle Longhe, et de suppression du carrefour ex. RT 10 - ex. RD 30 sur la commune de Talasani tels que proposés à l'issue de la concertation.

ARTICLE 3 :

AUTORISE le Président du Conseil exécutif de Corse à poursuivre les études et à lancer les procédures administratives et réglementaires en vue de la réalisation des aménagements.

ARTICLE 4 :

AUTORISE le Président du Conseil exécutif de Corse à acquérir les emprises nécessaires à la réalisation des aménagements soit à l'amiable par actes notariés ou par actes passés en la forme administrative, soit par voie d'expropriation.

ARTICLE 5 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 27 janvier 2023

La Présidente de l'Assemblée de Corse,



Marie-Antoinette MAUPERTUIS

ASSEMBLEE DE CORSE

1 ERE SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2023

REUNION DES 26 ET 27 JANVIER 2023

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

**BILANCIU DI A CUNCERTAZIONE PUBLICA
PRELIMINARE À L'OPERAZIONE DI MESSA IN SICURITÀ
DI TRÈ CRUCIVIE DI L'ANZIANA RT 10 - CUMUNA DI
TALASANI**

**BILAN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE PRÉALABLE À
L'OPÉRATION DE SÉCURISATION DE TROIS
CARREFOURS DE L'EX. RT 10 - COMMUNE DE TALASANI**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission du Développement Economique, du Numérique, de
l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

J'ai l'honneur de soumettre à l'Assemblée de Corse le bilan de la concertation préalable relative à l'opération de sécurisation de trois carrefours sur l'ancienne Route Territoriale n° 10 dans la commune de TALASANI.

Ce bilan fait suite à la délibération n° 22/062 AC, en date du 29 avril 2022, qui a approuvé le principe de cette opération et a autorisé le Président du Conseil exécutif de Corse à lancer la procédure de concertation préalable en application de l'article 7 de la Charte Constitutionnelle de l'Environnement, des articles L. 121-1-A et L.121-15 du code de l'Environnement et de l'article L. 103-2 du code de l'urbanisme,

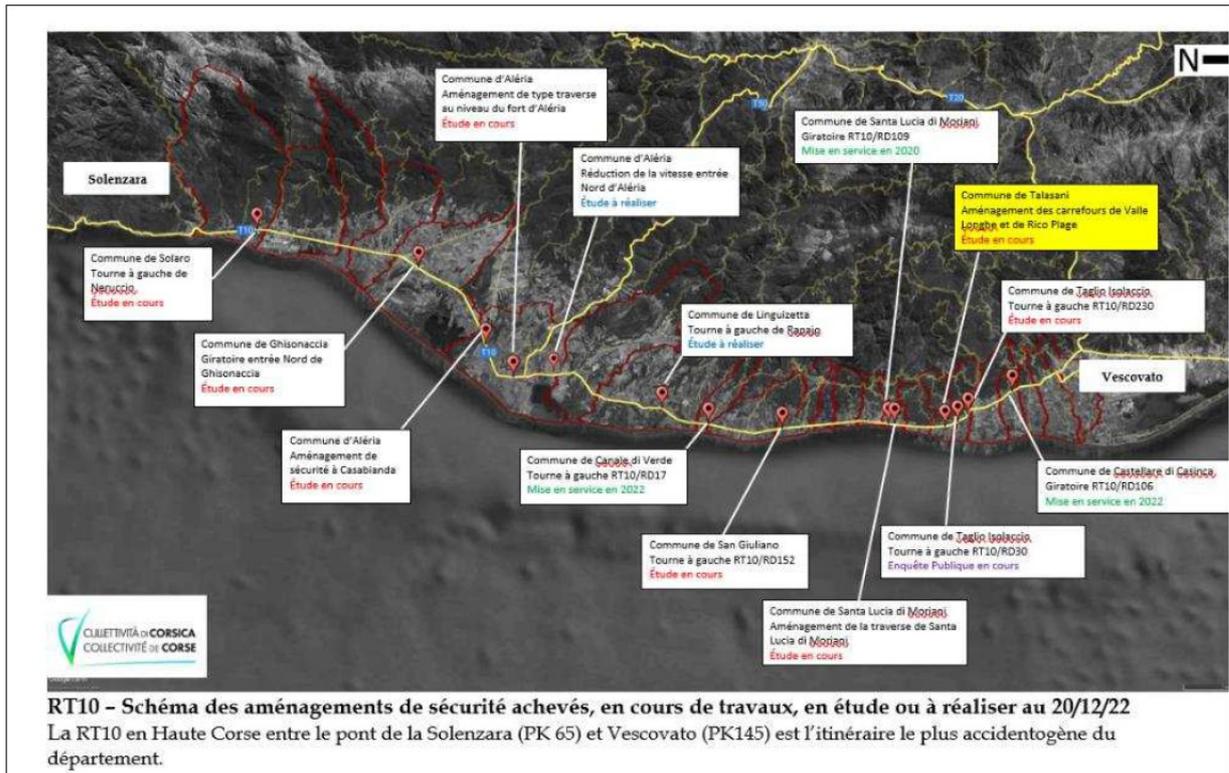
I - RAPPEL DU CONTEXTE

Il est rappelé que l'ancienne Route Territoriale n° 10 entre U Viscuvatu et U Sulaghju est une des routes les plus accidentogènes du Cismonte comme le démontrent régulièrement les statistiques des accidents et les diagnostics de sécurité routière.

La configuration de l'ex. RT 10 avec de longues lignes droites est particulièrement propice à la prise de vitesse par les usagers. L'accidentologie est importante aussi bien dans les zones très urbanisées du Nord depuis Cervione jusqu'à U Viscuvatu, que dans les secteurs de rase campagne dans la partie Sud.

Si plusieurs aménagements de carrefours et de traverses ont été réalisés ces dernières années, il semble aujourd'hui nécessaire de poursuivre la politique de sécurisation des carrefours et des diverses traverses sur cet itinéraire.

Le schéma ci-après synthétise les aménagements en cours de réalisation et en projet le long de l'ex. RT 10.



II - PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

La traversée de l'ex. RT 10 dans le Nord de la commune de TALASANI comprend trois carrefours hors agglomération et sur 1.3 kilomètres identifiés comme particulièrement accidentogènes :

-Le carrefour avec une voie communale au lieudit Valle Longhe, qui n'est pas aménagé. Il comporte aussi des arrêts bus scolaires en bord de l'ex. RT 10. La demande d'aménagement a fait l'objet d'une pétition des habitants du quartier en novembre 2019.



Vue vers le Sud du carrefour de Valle Longhe

-Le carrefour de « Rico Plage » avec deux voies communales qui desservent la plage de Talasani ainsi qu'une autre zone d'habitat. Ce carrefour est situé dans une courbe de l'ex. RT 10 et est peu lisible.



Vue en direction du Nord du carrefour de « Rico Plage »

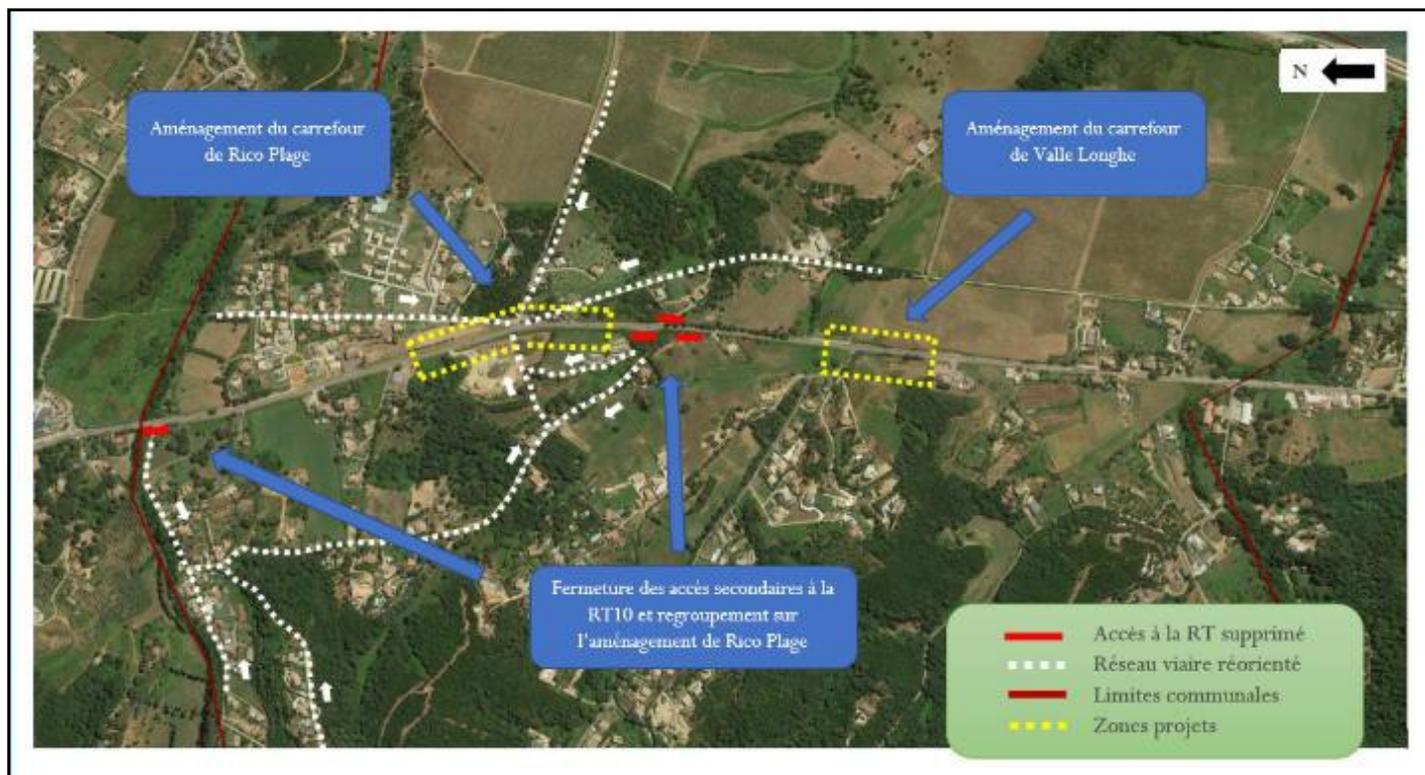
-le carrefour avec l'ex. RD 30 qui connaît de gros problèmes de visibilité du fait que l'ex. RD débouche sur l'ex. RT 10 entre une habitation et un ouvrage d'art.



Vue en direction du Nord du carrefour avec l'ex. RD 30

L'opération d'aménagement envisagée comprend la sécurisation des deux premiers carrefours et la suppression du troisième carrefour avec l'ex. RD 30, cette dernière étant regroupée sur le carrefour de Rico Plage moyennant une restructuration du

réseau communal qui sera menée en parallèle par la commune de Talasani :



Principe global de l'aménagement envisagé en coordination avec la commune

III - DÉROULEMENT DE LA CONCERTATION

En collaboration avec la commune de TALASANI, la concertation s'est déroulée du lundi 17 octobre au samedi 29 octobre 2022. Elle a été annoncée dans la presse, sur les réseaux sociaux et sur le site www.isula.corsica de la Collectivité de Corse.

Une exposition permanente présentant les aménagements envisagés s'est tenue en Mairie durant cette période. Deux réunions publiques d'information ont aussi été organisées.

La concertation a donné lieu à une mobilisation large du public : 66 avis ont été portés sur les registres de concertation pour l'aménagement du carrefour de Rico Plage, 61 pour celui de Valle Longhe et 53 pour la fermeture de l'ex. RD 30.

Différentes variantes ont été présentées pour les carrefours.

•Pour le carrefour de Valle Longhe :

Deux variantes ont été proposées.

Variante n° 1 : Tourne à gauche en Té avec point arrêt des scolaires sur la RT 10



Variante n° 2 : Tourne à gauche en Té avec point arrêt des scolaires hors RT 10



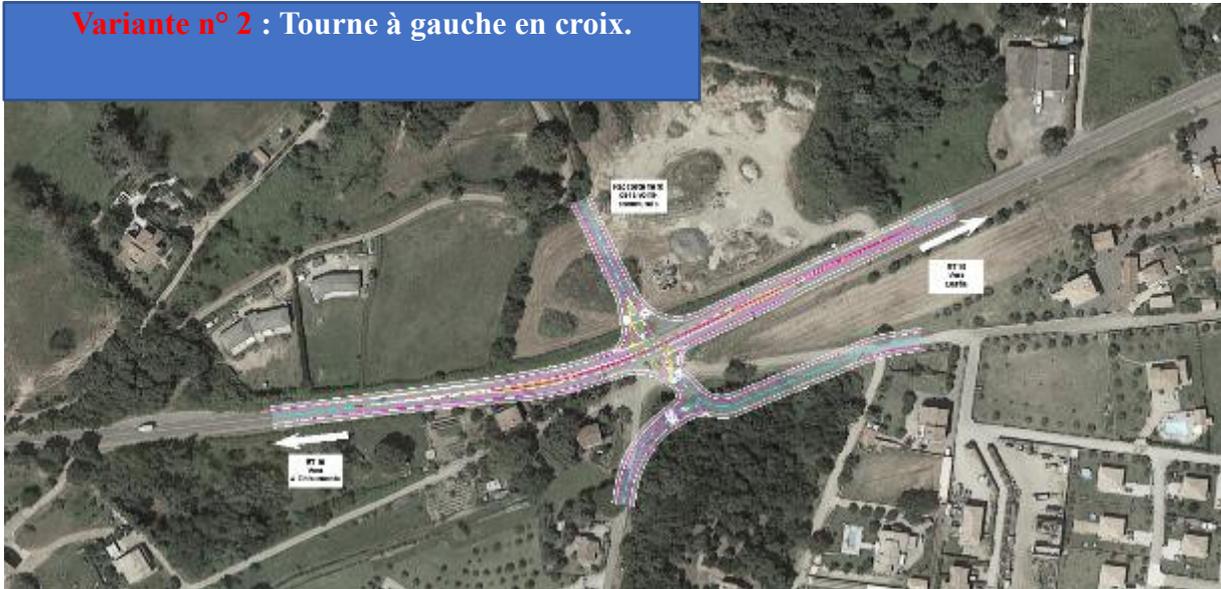
• Pour le carrefour de Rico Plage :

Quatre variantes ont été proposées.

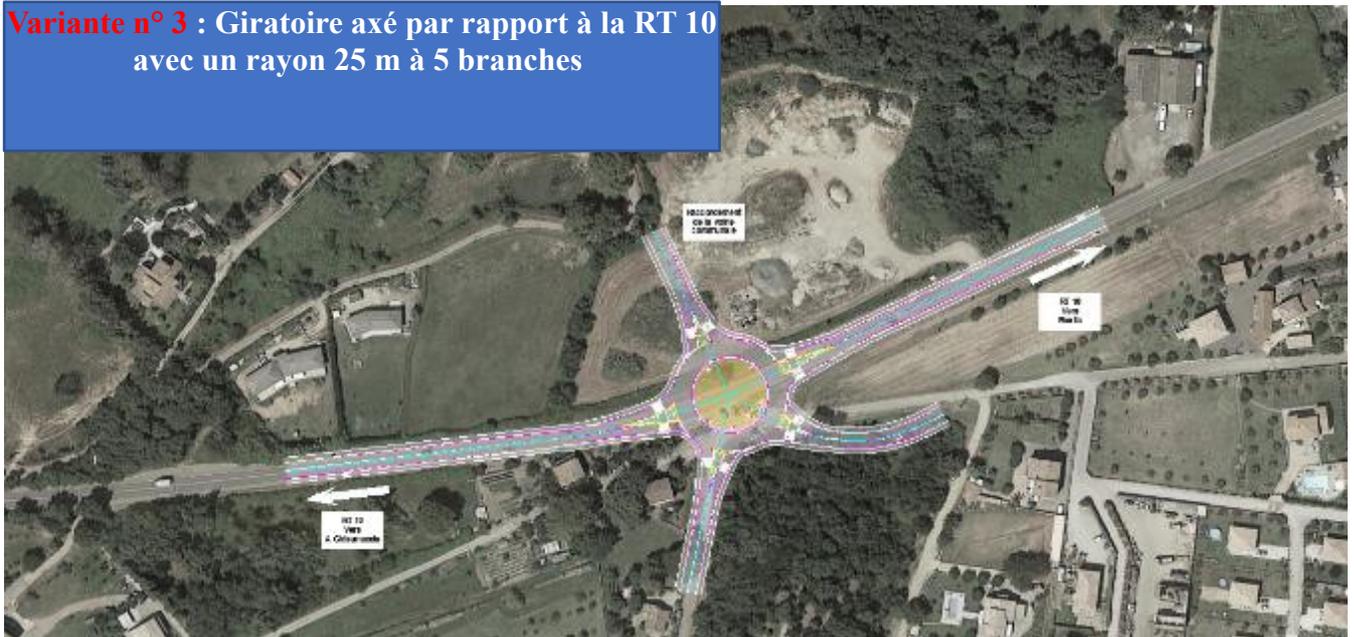
Variante n° 1 : Tourne à gauche en Té dans l'éventualité d'une non fermeture de l'accès de la RD 30 sur la RT 10



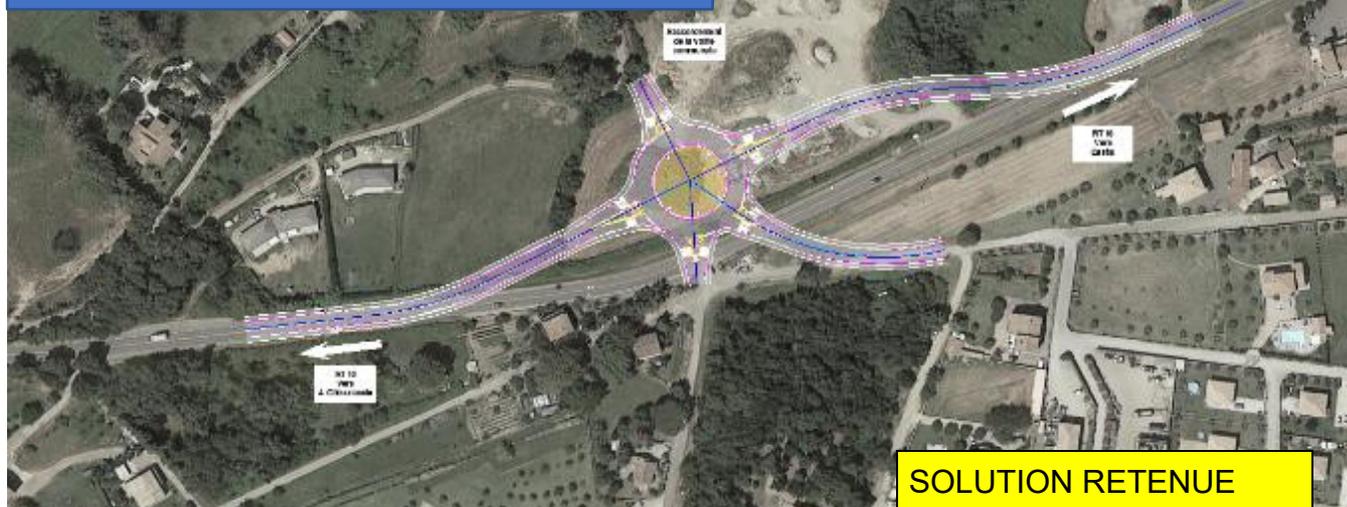
Variante n° 2 : Tourne à gauche en croix.



Variante n° 3 : Giratoire axé par rapport à la RT 10 avec un rayon 25 m à 5 branches



Variante n°4 : Giratoire de rayon 25 m à 5 branches excentré par rapport à la RT 10



Le bilan de la concertation est présenté de façon détaillée en annexe du présent rapport.

IV - AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DE VALLE LONGHE

Au final, pour le carrefour de Valle Longhe, la variante plébiscitée est la variante n° 2, dans laquelle la Collectivité de Corse propose la création d'un tourne-à-gauche avec voie de stockage centrale et ilots. Cet aménagement sécurise les entrées/sortie de l'ex. RT 10 vers Valle Longhe et améliore la lisibilité du carrefour pour ses usagers.

Cette variante a été également été retenue par la commune de TALASANI dans sa délibération du 18 novembre 2022.

Le choix de cette solution a été motivé par les participants à la concertation publique, essentiellement pour l'aspect sécuritaire apporté au point de ramassage des scolaires. En effet, cette version impose un ramassage des scolaires hors de l'ex. RT, les enfants n'auront donc plus à traverser l'ex. RT pour prendre le bus.

Le montant prévisionnel des travaux d'aménagement s'élève à 783 000 € TTC décomposés comme suit :

Frais généraux et installation de chantier	56 090,40 €
Travaux préparatoires et terrassements	113 795,00 €
Corps de Chaussée & Revêtements	289 258,50 €
Réseaux divers	16 900,00 €
Maçonnerie et ouvrages de soutènement	100 120,00 €
Dispositifs de retenue	5 270,00 €
Aménagements de surface	46 946,00 €
TOTAL HT	628 379,90 €
Aléa et provisions pour inflation pour les travaux : 10 %	62 837,99 €
TOTAL TRAVAUX HT	691 217,89 €
TOTAL TRAVAUX TTC	760 339,68 €

TOTAL TRAVAUX TTC arrondi à	760 500,00 €
TOTAL POUR LES FRAIS FONCIERS (frais d'acquisition, frais d'expert et de géomètre-expert, frais de procédures réglementaires...)	22 500,00 €
TOTAL TTC DE L'AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DE VALLE LONGHE	783 000,00 €

V - AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DE RICO PLAGE

Pour le carrefour de Rico Plage, la variante plébiscitée est la **variante n° 4**, dans laquelle la Collectivité de Corse propose la création d'un giratoire à 5 branches.

Le choix de cette solution a été motivé par les participants à la concertation publique, essentiellement pour l'aspect sécuritaire et fluidité que propose ce type d'aménagement. La proposition de déplacer par la même occasion le point d'arrêt des scolaires situés plus au Nord au droit de la cave vinicole contre le futur giratoire a été très appréciée.

Le montant prévisionnel des travaux d'aménagement du carrefour de Rico Plage et de coupure du carrefour de l'ex. RD 30 s'élève à 1 715 000 € TTC décomposés comme suit :

Frais généraux et installation de chantier	58 803,75 €
Travaux préparatoires et terrassements	454 227,50 €
Corps de Chaussée & Revêtements	621 021,90 €
Réseaux divers	59 050,00 €
Aménagements de surface et éclairage public	151 295,00 €
Suppression du carrefour RT 10 - RD 30	5 000,00 €
TOTAL HT	1 349 398,15 €
Aléa et provisions pour inflation pour les travaux : 10 %	134 939,82 €
TOTAL TRAVAUX HT	1 484 337,97 €
TOTAL TTC	1 632 771,76 €
TOTAL TTC arrondi à	1 635 000,00 €
TOTAL POUR LES FRAIS FONCIERS (frais d'acquisition, frais d'expert et de géomètre-expert, frais de procédures réglementaires...)	80 000,00 €
TOTAL TTC DE L'AMÉNAGEMENT D'UN CARREFOUR DE RICO PLAGE	1 715 000 € TTC

Au final, le montant prévisionnel des travaux d'aménagement des trois carrefours sur 1.3 kilomètres s'élève à 2 498 000 € TTC

Les frais correspondants seront engagés sur l'imputation budgétaire 908 chapitre 2315 autorisations de programme 1212-D0230A pour les frais fonciers et 1212-268T pour les travaux.

En conclusion, je vous propose :

- **D'APPROUVER** le bilan de la concertation publique préalable.
- **D'APPROUVER** le principe et les caractéristiques principales des projets d'aménagement des carrefours de Rico Plage et de Valle Longhe, et de suppression

du carrefour ex. RT 10 - ex. RD 30 sur la commune de TALASANI tels que proposés à l'issue de la concertation.

- **D'AUTORISER** le Président du Conseil exécutif de Corse à poursuivre les études et lancer les procédures réglementaires en vue de la réalisation des aménagements.

- **D'AUTORISER** le Président du Conseil exécutif de Corse à acquérir les emprises nécessaires à la réalisation des aménagements soit à l'amiable par actes notariés ou passés en la forme administrative, soit par voie d'expropriation.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



BILAN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

Route Territoriale 10 | Commune de TALASANI | Aménagement des carrefours de Valle Longhe et de Rico Plage

Résumé

La concertation publique engagée sur les projets d'aménagement du carrefour de Valle Longhe, sur la suppression de l'accès de la RD30 Ouest et sur le projet d'aménagement du carrefour de Rico Plage situés sur la commune de TALASANI (Haute Corse), conformément à la réglementation, a donné lieu à une mobilisation large du public et au recueil de nombreux avis et observations.

Le présent bilan de la concertation synthétise ces avis et contributions recueillis entre le lundi 17 octobre 2022 et le samedi 29 octobre 2022. Il donne également lieu à des réponses de la part de la Direction des Investissements Routiers Cismonte de la Collectivité de Corse.

L'objectif de ces aménagements est la sécurisation de la RT10 sur le territoire de la commune de TALASANI, participant ainsi au soutien de l'attractivité de ce bassin de vie.

Des études détaillées, intégrant les apports de cette concertation publique, vont désormais être menées en suivant les orientations annoncées dans le bilan. Les projets résultant de ces études seront présentés au public lors de l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique des projets.

Il sera alors encore possible de s'informer et de s'exprimer sur ces aménagements. Vos contributions permettront d'élaborer, un projet partagé par le plus grand nombre, au bénéfice des usagers de la RT10.

Sommaire du bilan de la Concertation Publique

1. PRÉSENTATION DES PROJETS
2. LA CONCERTATION PUBLIQUE
3. LE DÉROULEMENT DE LA CONCERTATION PUBLIQUE
4. LE BILAN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE
5. LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION PUBLIQUE
6. LES PROCHAINES ÉTAPES DES PROJETS

1. PRÉSENTATION DES PROJETS

1.1 - Le projet soumis à concertation

1.2 - Les bénéfices concrets de ces projets

1.3 - Les acteurs du projet

1. PRÉSENTATION DES PROJETS**1.1 - Les projets soumis à concertation**

- 1.2 - Les bénéfices concrets de ces projets
- 1.3 - Les acteurs de ces projets

2. LA CONCERTATION PUBLIQUE

- 2.1 - Le cadre de la Concertation Publique ?
- 2.2 - Les objectifs de la Concertation Publique ?
- 2.3 - Les questions soumises à la Concertation Publique ?

3. LE DEROULEMENT DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

- 3.1 - L'annonce de la concertation
- 3.2 - Les Moyens d'information du public
- 3.3 - Les moyens de participer à la concertation

4. LE BILAN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

- 4.1 - La participation à la Concertation Publique
- 4.2 Analyse de la participation à la Concertation Publique.

5. LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

- 5.1 - Choix de la variante sur l'aménagement du carrefour de Valle Longhe
- 5.2 - Choix de la variante sur l'aménagement du carrefour de Rico Plage
- 5.3 - Avis sur le projet de suppression des accès dangereux à la RT10, dont l'accès à la RD30 Ouest, avec une réorientation vers le futur aménagement du carrefour de Rico

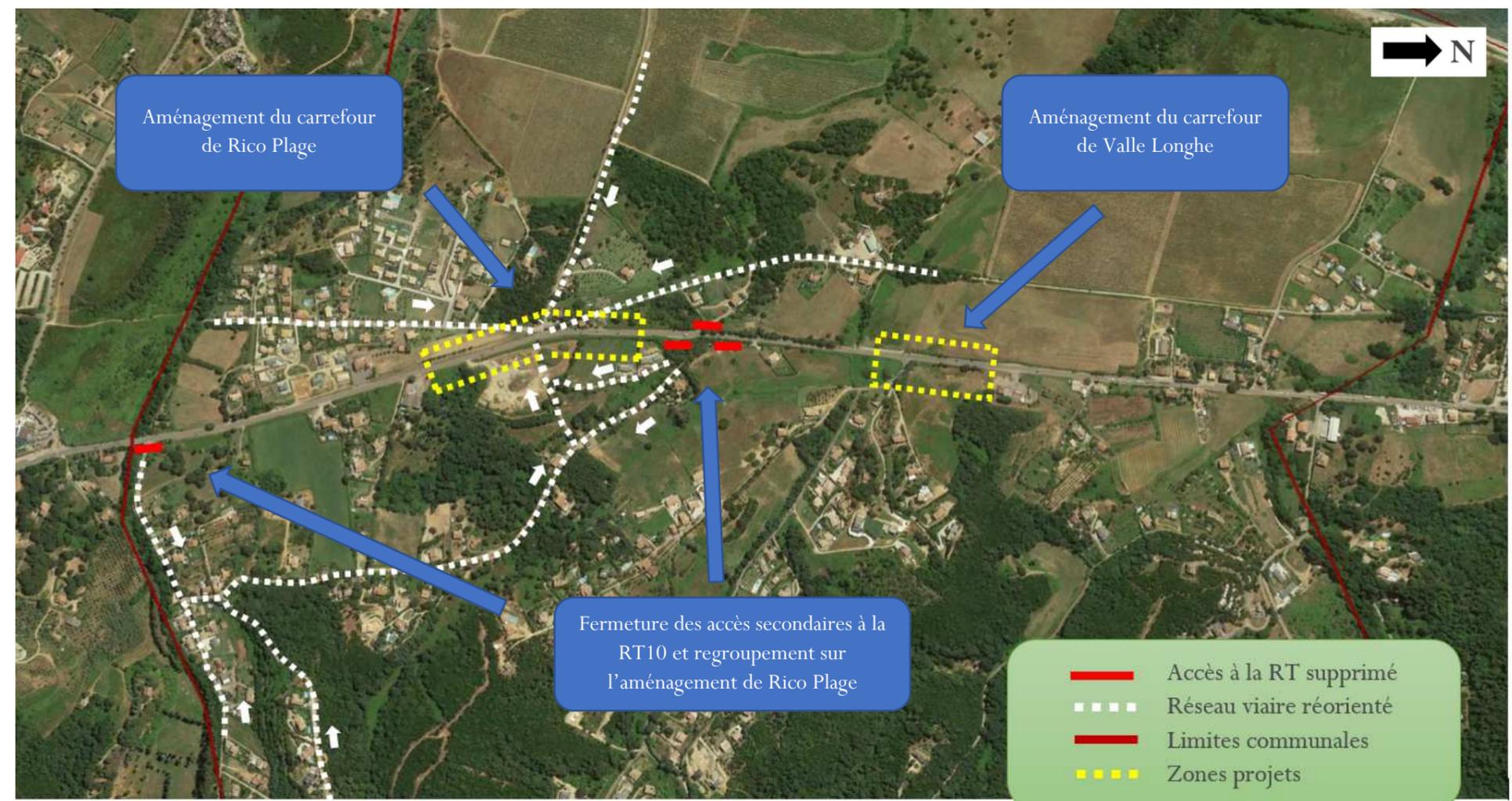
6. LES PROCHAINES ÉTAPES DU PROJET

- 6.1 - Les étapes à venir
- 6.2 - Le calendrier prévisionnel

1 - PRÉSENTATION DES PROJETS**1.1 - Les projets soumis à concertation**

Répondant à la forte demande du territoire, la direction des Investissements Routiers Cismonte (DIR2B) de la Collectivité de Corse prévoit l'aménagement de la RT10 sur le territoire de la commune de TALASANI. Ces aménagements ont pour objectifs

- la sécurisation des échanges sur la RT10,
 - Fermeture de la RD30 Ouest ;
 - Aménagement du carrefour de Valle Longhe ;
 - Aménagement du carrefour de Rico Plage.
- la sécurisation des points d'arrêt pour les scolaires ;
 - sur l'aménagement de Valle Longhe (arrêt scolaire hors RT) ;
 - sur l'aménagement de Rico Plage (déplacement de l'arrêt dit de la « Cave Battaglini » vers le nouvel aménagement de Rico Plage).



1. PRÉSENTATION DES PROJETS

1.1 - Les projets soumis à concertation

- 1.2 - Les bénéfices concrets de ces projets
- 1.3 - Les acteurs de ces projets

2. LA CONCERTATION PUBLIQUE

- 2.1 - Le cadre de la Concertation Publique ?
- 2.2 - Les objectifs de la Concertation Publique ?
- 2.3 - Les questions soumises à la Concertation Publique ?

3. LE DEROULEMENT DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

- 3.1 - L'annonce de la concertation
- 3.2 - Les Moyens d'information du public
- 3.3 - Les moyens de participer à la concertation

4. LE BILAN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

- 4.1 - La participation à la Concertation Publique
- 4.2 Analyse de la participation à la Concertation Publique.

5. LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

- 5.1 - Choix de la variante sur l'aménagement du carrefour de Valle Longhe
- 5.2 - Choix de la variante sur l'aménagement du carrefour de Rico Plage
- 5.3 - Avis sur le projet de suppression des accès dangereux à la RT10, dont l'accès à la RD30 Ouest, avec une réorientation vers le futur aménagement du carrefour de Rico

6. LES PROCHAINES ÉTAPES DU PROJET

- 6.1 - Les étapes à venir
- 6.2 - Le calendrier prévisionnel

1 - PRÉSENTATION DES PROJETS

1.1 - Les projets soumis à concertation

Propositions d'aménagement sur Valle Longhe :



1. PRÉSENTATION DES PROJETS

1.1 - Les projets soumis à concertation

- 1.2 - Les bénéfices concrets de ces projets
- 1.3 - Les acteurs de ces projets

2. LA CONCERTATION PUBLIQUE

- 2.1 - Le cadre de la Concertation Publique ?
- 2.2 - Les objectifs de la Concertation Publique ?
- 2.3 - Les questions soumises à la Concertation Publique ?

3. LE DEROULEMENT DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

- 3.1 - L'annonce de la concertation
- 3.2 - Les Moyens d'information du public
- 3.3 - Les moyens de participer à la concertation

4. LE BILAN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

- 4.1 - La participation à la Concertation Publique
- 4.2 Analyse de la participation à la Concertation Publique.

5. LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

- 5.1 - Choix de la variante sur l'aménagement du carrefour de Valle Longhe
- 5.2 - Choix de la variante sur l'aménagement du carrefour de Rico Plage
- 5.3 - Avis sur le projet de suppression des accès dangereux à la RT10, dont l'accès à la RD30 Ouest, avec une réorientation vers le futur aménagement du carrefour de Rico

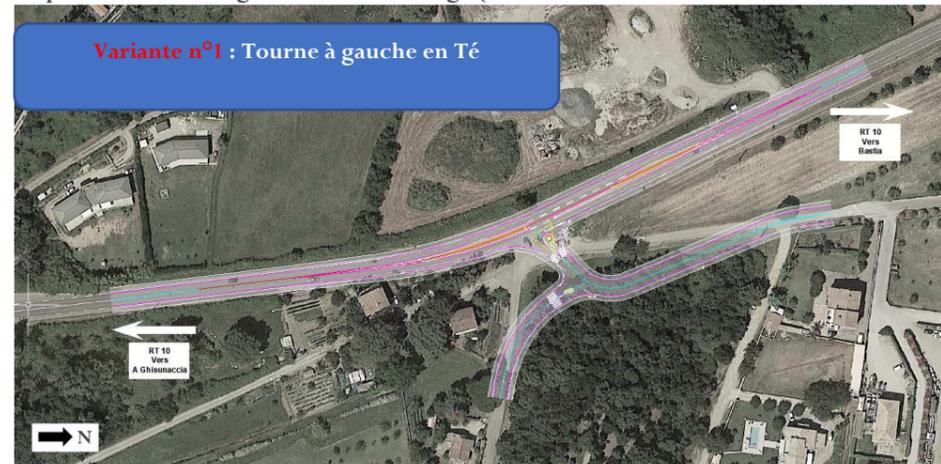
6. LES PROCHAINES ÉTAPES DU PROJET

- 6.1 - Les étapes à venir
- 6.2 - Le calendrier prévisionnel

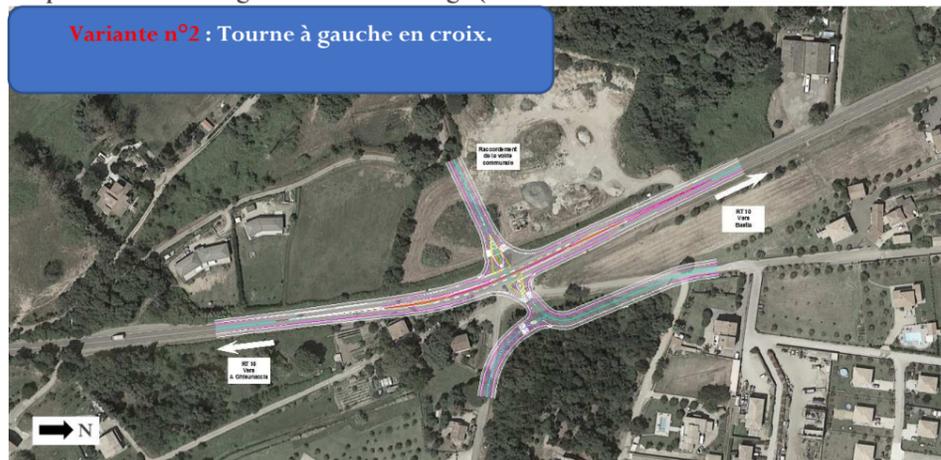
1 - PRÉSENTATION DES PROJETS

1.1 - Les projets soumis à concertation

Propositions d'aménagement sur Rico Plage (dans l'éventualité de la non fermeture de la RD30 et des accès secondaires sur la RT 10) :



Propositions d'aménagement sur Rico Plage (dans l'éventualité de la fermeture de la RD30 et des accès secondaires sur la RT 10) :



1. PRÉSENTATION DES PROJETS

1.1 - Les projets soumis à concertation

1.2 - Les bénéfices concrets de ces projets

1.3 - Les acteurs de ces projets

2. LA CONCERTATION PUBLIQUE

2.1 - Le cadre de la Concertation Publique ?

2.2 - Les objectifs de la Concertation Publique ?

2.3 - Les questions soumises à la Concertation Publique ?

3. LE DEROULEMENT DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

3.1 - L'annonce de la concertation

3.2 - Les Moyens d'information du public

3.3 - Les moyens de participer à la concertation

4. LE BILAN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

4.1 - La participation à la Concertation Publique

4.2 Analyse de la participation à la Concertation Publique.

5. LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

5.1 - Choix de la variante sur l'aménagement du carrefour de Valle Longhe

5.2 - Choix de la variante sur l'aménagement du carrefour de Rico Plage

5.3 - Avis sur le projet de suppression des accès dangereux à la RT10, dont l'accès à la RD30 Ouest, avec une réorientation vers le futur aménagement du carrefour de Rico

6. LES PROCHAINES ÉTAPES DU PROJET

6.1 - Les étapes à venir

6.2 - Le calendrier prévisionnel

1 - PRÉSENTATION DES PROJETS**1.2 - Les bénéfices concrets de ces projets****• Faciliter la desserte locale**

Amélioration des déplacements quotidiens en sécurisant les échanges d'entrées/sortie de la RT10 sur le territoire de la commune de TALASANI.

• Faciliter le transit des personnes et des marchandises

Rapprocher l'ensemble du territoire en sécurisant sur la RT10, axe essentiel structurant la côte orientale de la Corse.

Améliorer les mobilités entre les territoires en fluidifier le trafic.

• Appuyer l'activité économique locale & touristique

Faciliter l'accès aux activités locales mais également mieux appréhender la forte augmentation du trafic routier en saison estivale.

Conforter l'attractivité économique de l'ensemble du bassin de vie et l'accès aux activités.

• Améliorer l'accès des services de secours et de santé

Gagner de précieuses minutes pour se rendre dans les centres médicaux et hospitaliers de la région.

Accroître la rapidité d'intervention et la facilité d'accès des véhicules de secours (pompiers, police, ambulances).

• Sécuriser & Réorganiser des points d'arrêt scolaires

Sécurisation du point de ramassage scolaire sur Valle Longhe (déplacement du point d'arrêt de la RT10 sur la voie communale) et création d'un nouveau point de ramassage scolaire au niveau de l'aménagement de Rico Plage.

1. PRÉSENTATION DES PROJETS

- 1.1 - Les projets soumis à concertation
- 1.2 - Les bénéfices concrets de ces projets
- 1.3 - Les acteurs de ces projets**

2. LA CONCERTATION PUBLIQUE

- 2.1 - Le cadre de la Concertation Publique ?
- 2.2 - Les objectifs de la Concertation Publique ?
- 2.3 - Les questions soumises à la Concertation Publique ?

3. LE DEROULEMENT DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

- 3.1 - L'annonce de la concertation
- 3.2 - Les Moyens d'information du public
- 3.3 - Les moyens de participer à la concertation

4. LE BILAN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

- 4.1 - La participation à la Concertation Publique
- 4.2 Analyse de la participation à la Concertation Publique.

5. LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

- 5.1 - Choix de la variante sur l'aménagement du carrefour de Valle Longhe
- 5.2 - Choix de la variante sur l'aménagement du carrefour de Rico Plage
- 5.3 - Avis sur le projet de suppression des accès dangereux à la RT10, dont l'accès à la RD30 Ouest, avec une réorientation vers le futur aménagement du carrefour de Rico

6. LES PROCHAINES ÉTAPES DU PROJET

- 6.1 - Les étapes à venir
- 6.2 - Le calendrier prévisionnel

1 - PRÉSENTATION DES PROJETS**1.3 - Les acteurs du projet**

Au regard des besoins locaux, la Collectivité de Corse a fait part de son souhait d'étudier sur le territoire de la commune de Talasani :

- L'aménagement de carrefour de Valle Longhe,
- L'aménagement du carrefour de Rico Plage,
- La suppression des accès à la RT10 dangereux, dont l'accès à la RD30 Ouest. Ces accès seront réorientés vers le futur aménagement du carrefour de Rico Plage, avec coopération de la commune qui porte un projet de réorganisation et de recalibrage de son réseau viaire.

La Direction des Investissements Routiers Cismonte (DIR2B) de la Collectivité de Corse a mené une concertation publique en mairie de Talasani entre le lundi 17 octobre 2022 et le samedi 29 octobre 2022, qui a permis au public de s'exprimer en donnant son avis sur les projets.

2. LA CONCERTATION PUBLIQUE

2.1 - Le cadre de la Concertation Publique ?

2.2 - Les objectif de la Concertation Publique ?

2.3 - Les questions soumises à la Concertation Publique ?

1. PRÉSENTATION DES PROJETS
 - 1.1 - Les projets soumis à concertation
 - 1.2 - Les bénéfices concrets de ces projets
 - 1.3 - Les acteurs de ces projets
2. LA CONCERTATION PUBLIQUE
 - 2.1 - Le cadre de la Concertation Publique ?
 - 2.2 - Les objectifs de la Concertation Publique ?
 - 2.3 - Les questions soumises à la Concertation Publique ?
3. LE DEROULEMENT DE LA CONCERTATION PUBLIQUE
 - 3.1 - L'annonce de la concertation
 - 3.2 - Les Moyens d'information du public
 - 3.3 - Les moyens de participer à la concertation
4. LE BILAN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE
 - 4.1 - La participation à la Concertation Publique
 - 4.2 Analyse de la participation à la Concertation Publique.
5. LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION PUBLIQUE
 - 5.1 - Choix de la variante sur l'aménagement du carrefour de Valle Longhe
 - 5.2 - Choix de la variante sur l'aménagement du carrefour de Rico Plage
 - 5.3 - Avis sur le projet de suppression des accès dangereux à la RT10, dont l'accès à la RD30 Ouest, avec une réorientation vers le futur aménagement du carrefour de Rico
6. LES PROCHAINES ÉTAPES DU PROJET
 - 6.1 - Les étapes à venir
 - 6.2 - Le calendrier prévisionnel

2 - LA CONCERTATION PUBLIQUE

Du lundi 17 octobre 2022 et le samedi 29 octobre 2022, les projets d'aménagement du carrefour de Valle Longhe, d'aménagement du carrefour de Rico Plage et du projet de suppression des accès à la RT10 dangereux, dont l'accès à la RD30 Ouest ont fait l'objet d'une concertation publique en mairie de Talasani. Durant cette période, le public a pu échanger avec les équipes de la Direction de Investissements Routiers Cismonte (DIR2B) de la Collectivité de Corse, ainsi qu'avec les élus de la commune de Talasani. Chacun a ainsi pu faire part de ses remarques et de ses questions sur les projets

2.1 - Le cadre de la Concertation Publique

Toutes les personnes intéressées par le projet, à savoir les riverains, les élus, les usagers de la RT10, les acteurs économiques et associatifs, ont été invitées à s'informer et à donner leur avis sur le projet soumis à la concertation.

La concertation intervient à l'issue de l'étude de faisabilité menée par la Direction de Investissements Routiers Cismonte (DIR2B) de la Collectivité de Corse qui a permis de définir les grands principes et les caractéristiques des projets.

En s'appuyant sur les avis émis lors de la concertation, la phase d'études détaillées permettra de préciser les solutions, et notamment dans le choix des variantes qui sera à soumettre dans un second temps à enquête publique.

2.2 - Les objectifs de la Concertation Publique

La concertation publique a pour objectifs de :

- présenter au public le projet d'aménagement des carrefours de Valle Longhe et de Rico Plage,
- les bénéfices attendus pour les habitants de la commune de Talasani,
- ainsi que son insertion dans ce bassin de vie,
- recueillir les avis, les observations et les suggestions,
- mais aussi de répondre aux questions sur le projet d'aménagement, son insertion et ses bénéfices.

2.3 - Les questions soumises à la Concertation Publique

1

Choix de la variante sur
l'aménagement pour le
carrefour de Valle Longhe

(avis, remarques et
propositions)

2

Choix de la variante sur
l'aménagement pour le
carrefour de Rico Plage

(avis, remarques et
propositions)

3

Pour ou contre la suppression
des accès dangereux à la RT10,
dont l'accès à la RD30 Ouest,
avec une réorientation vers le
futur aménagement du
carrefour de Rico Plage

3. LE DEROULEMENT DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

3.1 - L'annonce de la concertation

3.2 - Les Moyens d'information du public

3.3 - Les moyens de participer à la concertation

1. PRÉSENTATION DES PROJETS
1.1 - Les projets soumis à concertation
1.2 - Les bénéfices concrets de ces projets
1.3 - Les acteurs de ces projets
2. LA CONCERTATION PUBLIQUE
2.1 - Le cadre de la Concertation Publique ?
2.2 - Les objectifs de la Concertation Publique ?
2.3 - Les questions soumises à la Concertation Publique ?
3. LE DEROULEMENT DE LA CONCERTATION PUBLIQUE
3.1 - L'annonce de la concertation
3.2 - Les Moyens d'information du public
3.3 - Les moyens de participer à la concertation
4. LE BILAN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE
4.1 - La participation à la Concertation Publique
4.2 Analyse de la participation à la Concertation Publique.
5. LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION PUBLIQUE
5.1 - Choix de la variante sur l'aménagement du carrefour de Valle Longhe
5.2 - Choix de la variante sur l'aménagement du carrefour de Rico Plage
5.3 - Avis sur le projet de suppression des accès dangereux à la RT10, dont l'accès à la RD30 Ouest, avec une réorientation vers le futur aménagement du carrefour de Rico
6. LES PROCHAINES ÉTAPES DU PROJET
6.1 - Les étapes à venir
6.2 - Le calendrier prévisionnel

3. LE DEROULEMENT DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

3.1 - L'annonce de la concertation

- Deux communiqués de presse écrite ont été diffusés aux médias locaux : le dimanche 16 octobre 2022 et le mardi 18 octobre 2022.
- Diffusion sur les réseaux sociaux (« Facebook, Twitter »)
- Diffusion sur le site de la Collectivité de Corse (<https://www.isula.corsica/>) permettant de consulter l'ensemble des documents d'information sur le projet, de retrouver les actualités de la concertation, les modalités d'information et de participation, et de télécharger le dossier de concertation.

3.2 – Les Moyens d'information du public

- Le dossier de concertation a été mis à la disposition du public en mairie de Talasani ainsi que sur le site internet de la Collectivité de Corse.
- Une exposition permanente avec visuels d'exposition a été mise à la disposition du public en mairie annexe de Talasani. L'exposition a eu lieu du lundi 17 octobre 2022 au vendredi 28 octobre 2022, aux heures d'ouvertures habituelles de la mairie et exceptionnellement le samedi 29 octobre 2022 de 9h00 à 12h00.
- Réunions d'information du public, avec les équipes de la Direction des Investissements Routiers Cismonte de la Collectivité de Corse, ont été organisés :
 - Le jeudi 20 octobre 2022 de 9h00 à 12h00, en mairie annexe de Talasani ;
 - Le samedi 29 octobre 2022 de 9h00 à 12h00, en mairie annexe de Talasani.
- Distribution de prospectus dans les boîtes aux lettres des habitants de Talasani par la mairie, afin d'informer tous ses administrés sur l'organisation d'une concertation publique en mairie annexe.

3.3 – Les moyens de participer à la concertation

Afin de permettre à chacun de contribuer et donner son avis sur le projet, de favoriser les échanges avec les équipes de la Direction des Investissements Routiers Cismonte de la Collectivité de Corse différentes modalités de participation ont été mises en œuvre. Toutes les personnes souhaitant s'exprimer et donner leur avis ont ainsi disposé de plusieurs moyens :

- Le site Internet de la Collectivité de Corse du projet (www.isula.corsica/) permettait de consulter l'ensemble des documents d'information sur le projet, de retrouver les actualités de la concertation mais aussi de déposer son avis en ligne, via le formulaire de contribution en ligne.
- L'adresse mail dédiée à la consultation de Talasani (concertationTalasani@isula.corsica)
- Les registres papier disponibles en mairie de Talasani (Trois registres, un pour chaque projet : Aménagement de Valle Longhe, aménagement de Rico Plage et sur la suppression des accès dangereux à la RT10, dont l'accès à la RD30 Ouest, avec une réorientation vers le futur aménagement du carrefour de Rico Plage).
- Lors des réunions d'information du public, avec les équipes de la Direction des Investissements Routiers Cismonte de la Collectivité de Corse, organisés en mairie.



Salle mise à disposition pendant deux semaines (du lundi 17 octobre 2022 - 9h00 au samedi 28 octobre 2022 - 12h00) par la mairie de Talasani

4. LE BILAN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

4.1 - La participation à la Concertation Publique

4.2 - Analyse de la participation à la Concertation Publique

1. PRÉSENTATION DES PROJETS
 - 1.1 - Les projets soumis à concertation
 - 1.2 - Les bénéfices concrets de ces projets
 - 1.3 - Les acteurs de ces projets
2. LA CONCERTATION PUBLIQUE
 - 2.1 - Le cadre de la Concertation Publique ?
 - 2.2 - Les objectifs de la Concertation Publique ?
 - 2.3 - Les questions soumises à la Concertation Publique ?
3. LE DEROULEMENT DE LA CONCERTATION PUBLIQUE
 - 3.1 - L'annonce de la concertation
 - 3.2 - Les Moyens d'information du public
 - 3.3 - Les moyens de participer à la concertation
4. LE BILAN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE
 - 4.1 - La participation à la Concertation Publique
 - 4.2 Analyse de la participation à la Concertation Publique.
5. LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION PUBLIQUE
 - 5.1 - Choix de la variante sur l'aménagement du carrefour de Valle Longhe
 - 5.2 - Choix de la variante sur l'aménagement du carrefour de Rico Plage
 - 5.3 - Avis sur le projet de suppression des accès dangereux à la RT10, dont l'accès à la RD30 Ouest, avec une réorientation vers le futur aménagement du carrefour de Rico
6. LES PROCHAINES ÉTAPES DU PROJET
 - 6.1 - Les étapes à venir
 - 6.2 - Le calendrier prévisionnel

4. LE BILAN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

La concertation a suscité l'intérêt des riverains, des élus, des usagers de la RT10, ainsi que celui des acteurs économiques et associatifs. De nombreux habitants de Talasani sont venus rencontrer et échanger avec les équipes de la Direction des Investissements Routiers Cismonte de la Collectivité de Corse, ainsi qu'avec les élus de la commune de Talasani lors de l'exposition permanente et des réunions d'information aux publics. Les participants se sont également exprimés au moyen de l'adresse mail dédiée à la concertation Publique (concertationTalasani@isula.corsica)

4.1 – La participation à la concertation publique de Talasani.

62 Participants

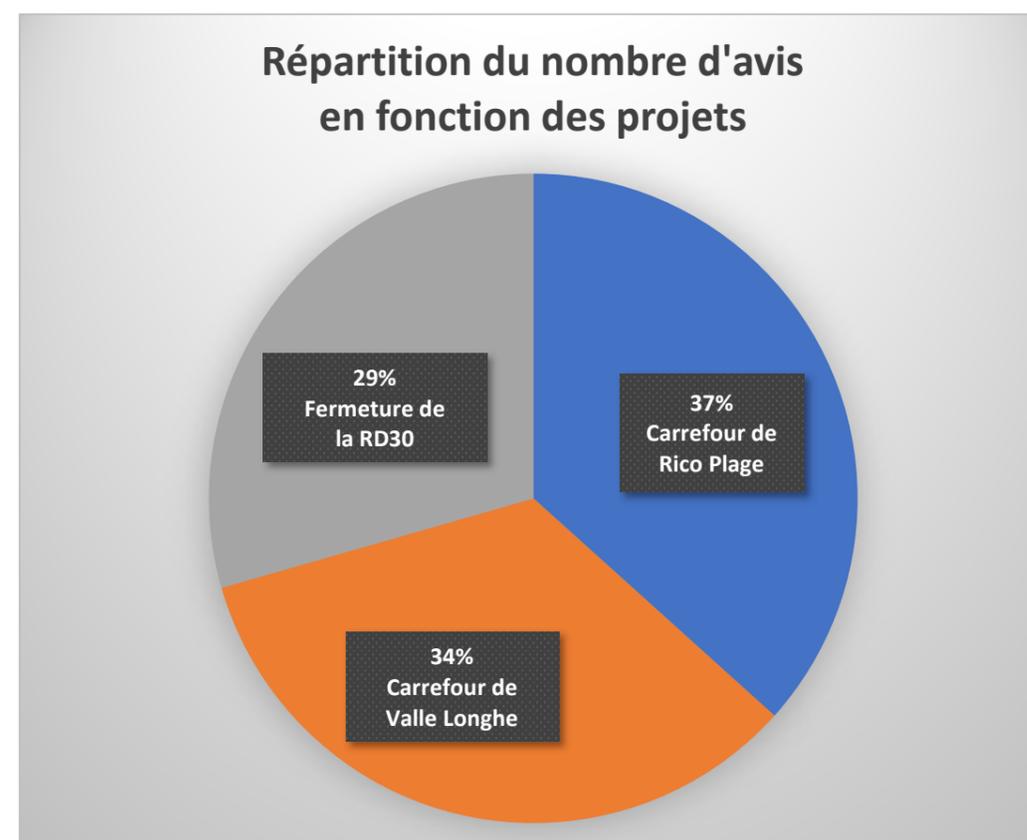
180 avis

- **Un participant** est une personne qui a pris part à la concertation publique, en faisant la démarche de se rendre aux moments d'accueil du public de la Direction des Investissements Routiers Cismonte, ou d'envoyer un mail à concertationTalasani@isula.corsica ou encore via les registres numériques. Pour autant, tous les participants à la concertation n'ont pas nécessairement émis de contribution.
- **Un avis** est une expression formulée sur un thème précis. Une contribution peut contenir un ou plusieurs avis (par exemple un avis sur la voirie locale et un avis sur l'environnement). Il est donc logique que le nombre d'avis soit supérieur au nombre de contributions.

1. PRÉSENTATION DES PROJETS
 - 1.1 - Les projets soumis à concertation
 - 1.2 - Les bénéfices concrets de ces projets
 - 1.3 - Les acteurs de ces projets
2. LA CONCERTATION PUBLIQUE
 - 2.1 - Le cadre de la Concertation Publique ?
 - 2.2 - Les objectifs de la Concertation Publique ?
 - 2.3 - Les questions soumises à la Concertation Publique ?
3. LE DEROULEMENT DE LA CONCERTATION PUBLIQUE
 - 3.1 - L'annonce de la concertation
 - 3.2 - Les Moyens d'information du public
 - 3.3 - Les moyens de participer à la concertation
4. LE BILAN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE
 - 4.1 - La participation à la Concertation Publique
 - 4.2 Analyse de la participation à la Concertation Publique.
5. LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION PUBLIQUE
 - 5.1 - Choix de la variante sur l'aménagement du carrefour de Valle Longhe
 - 5.2 - Choix de la variante sur l'aménagement du carrefour de Rico Plage
 - 5.3 - Avis sur le projet de suppression des accès dangereux à la RT10, dont l'accès à la RD30 Ouest, avec une réorientation vers le futur aménagement du carrefour de Rico
6. LES PROCHAINES ÉTAPES DU PROJET
 - 6.1 - Les étapes à venir
 - 6.2 - Le calendrier prévisionnel

4. LE BILAN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

4.2 Analyse de la participation à la Concertation Publique.

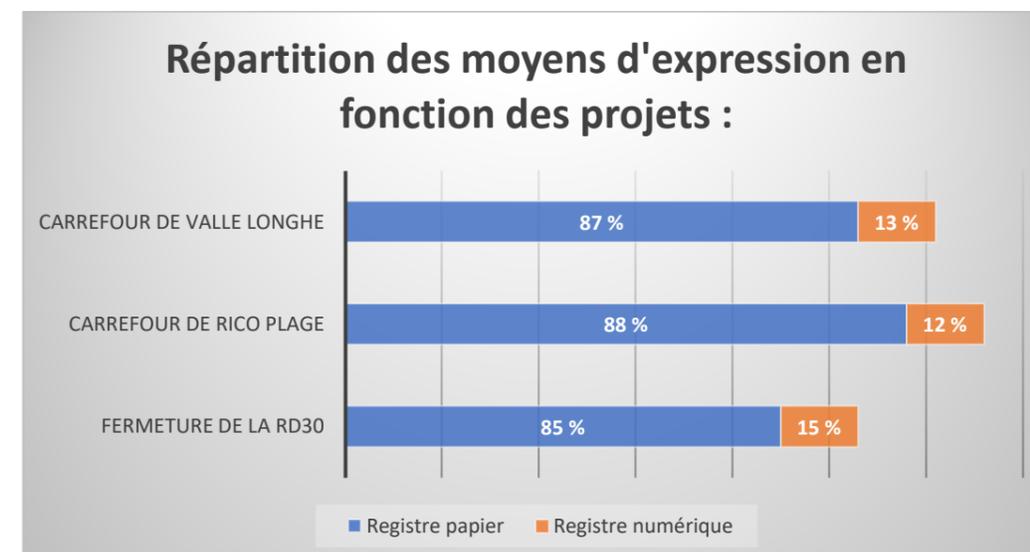


Répartition du nombre d'avis en fonction des projets :

Aménagement de Rico plage : 66 avis
 Aménagement de Valle Longhe : 61 avis
 Fermeture de la RD30 : 53 avis

Répartition des moyens d'expression en fonction des projets :

Aménagement de Rico plage : Registre papier 58 avis / registre numérique 8 avis
 Aménagement de Valle Longhe : 53 avis papier et 8 avis numériques
 Fermeture de la RD30 : 45 avis papier et 8 avis numériques



5. LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

5.1 - Choix de la variante sur l'aménagement du carrefour de Valle Longhe

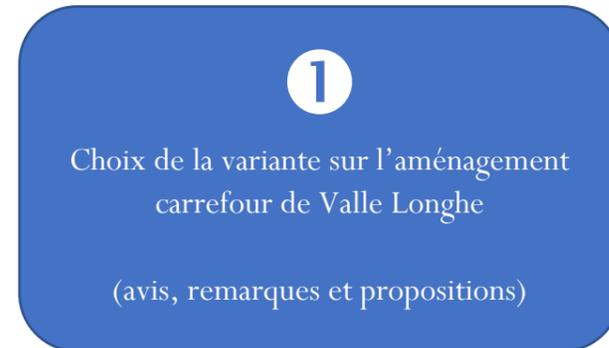
5.2 - Choix de la variante sur l'aménagement du carrefour de Rico Plage

5.3 - Avis sur le projet de suppression des accès dangereux à la RT10, dont l'accès à la RD30 Ouest, avec une réorientation vers le futur aménagement du carrefour de Rico

1. PRÉSENTATION DES PROJETS
 - 1.1 - Les projets soumis à concertation
 - 1.2 - Les bénéfices concrets de ces projets
 - 1.3 - Les acteurs de ces projets
2. LA CONCERTATION PUBLIQUE
 - 2.1 - Le cadre de la Concertation Publique ?
 - 2.2 - Les objectifs de la Concertation Publique ?
 - 2.3 - Les questions soumises à la Concertation Publique ?
3. LE DEROULEMENT DE LA CONCERTATION PUBLIQUE
 - 3.1 - L'annonce de la concertation
 - 3.2 - Les Moyens d'information du public
 - 3.3 - Les moyens de participer à la concertation
4. LE BILAN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE
 - 4.1 - La participation à la Concertation Publique
 - 4.2 Analyse de la participation à la Concertation Publique.
5. LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION PUBLIQUE
 - 5.1 - **Choix de la variante sur l'aménagement du carrefour de Valle Longhe**
 - 5.2 - Choix de la variante sur l'aménagement du carrefour de Rico Plage
 - 5.3 - Avis sur le projet de suppression des accès dangereux à la RT10, dont l'accès à la RD30 Ouest, avec une réorientation vers le futur aménagement du carrefour de Rico
6. LES PROCHAINES ÉTAPES DU PROJET
 - 6.1 - Les étapes à venir
 - 6.2 - Le calendrier prévisionnel

5. LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

Analyse des avis à la question 1 :



61 avis ont été émis sur cette première question.

53 avis par registre papier en mairie de Talasani.

8 avis par registre numérique via l'adresse concertationTalasani@isula.corsica

0 avis défavorable

0 avis favorable à la variante 01

59 avis favorables à la variante 02

2 avis favorables sans précision de la variante.

Note du maître d'ouvrage :



La variante la plus plébiscitée est la variante n°2, dans laquelle la Direction des Investissements Routiers Cismonte de la Collectivité de Corse propose la création d'un tourne à gauche de type carrefour en té, avec voie de stockage et ilots. Cet aménagement sécurise les entrées/sortie de la RT10 vers Valle Longhe et améliore la lisibilité carrefour pour ses usagers.

Le choix de cette solution a été motivé par les participants à la concertation publique, essentiellement pour l'aspect sécuritaire apporté au point de ramassage des scolaires. En effet, cette version impose un ramassage des scolaires hors de la RT, les enfants n'auront donc plus à traverser la RT10 pour prendre le bus.

1. PRÉSENTATION DES PROJETS
 - 1.1 - Les projets soumis à concertation
 - 1.2 - Les bénéfices concrets de ces projets
 - 1.3 - Les acteurs de ces projets
2. LA CONCERTATION PUBLIQUE
 - 2.1 - Le cadre de la Concertation Publique ?
 - 2.2 - Les objectifs de la Concertation Publique ?
 - 2.3 - Les questions soumises à la Concertation Publique ?
3. LE DÉROULEMENT DE LA CONCERTATION PUBLIQUE
 - 3.1 - L'annonce de la concertation
 - 3.2 - Les Moyens d'information du public
 - 3.3 - Les moyens de participer à la concertation
4. LE BILAN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE
 - 4.1 - La participation à la Concertation Publique
 - 4.2 Analyse de la participation à la Concertation Publique.
5. LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION PUBLIQUE
 - 5.1 - Choix de la variante sur l'aménagement du carrefour de Valle Longhe
 - 5.2 - **Choix de la variante sur l'aménagement du carrefour de Rico Plage**
 - 5.3 - Avis sur le projet de suppression des accès dangereux à la RT10, dont l'accès à la RD30 Ouest, avec une réorientation vers le futur aménagement du carrefour de Rico
6. LES PROCHAINES ÉTAPES DU PROJET
 - 6.1 - Les étapes à venir
 - 6.2 - Le calendrier prévisionnel

5. LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

Analyse des avis à la question 2 :

2

Choix de la variante sur l'aménagement du carrefour de Rico Plage

(avis, remarques et propositions)

66 avis ont été émis sur cette première question.

58 avis par registre papier en mairie de Talasani.

8 avis par registre numérique via l'adresse concertationTalasani@isula.corsica

0 avis favorable à la variante 01

0 avis favorable à la variante 02

0 avis favorable à la variante 03

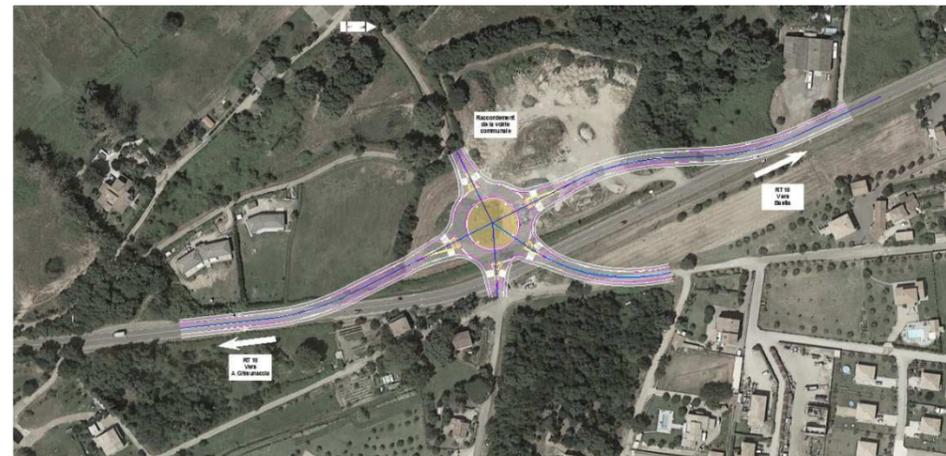
57 avis favorables à la variante 04

7 avis favorables sans précision de la variante.

1 avis favorable aux quatre variantes

1 avis défavorable aux quatre variantes

Note du maître d'ouvrage :



La variante la plus plébiscitée pour l'aménagement de Rico Plage est la **variante n°4**, dans laquelle la Direction des Investissements Routiers Cismonte de la Collectivité de Corse propose la création d'un giratoire à 5 branches, desservant la RT10 au Nord et au Sud, au Sud/Est la route de la mer, au Nord/Est le lieu-dit « Lischetto », et enfin à l'Ouest le raccordement à la voie communale.

Le choix de cette solution a été motivé par les participants à la concertation publique, essentiellement pour l'aspect sécuritaire et l'apport de fluidité de trafic que propose ce type d'aménagement. La proposition de déplacer le point d'arrêt des scolaires de la cave « Battaglini » au giratoire a été très appréciée.

1. PRÉSENTATION DES PROJETS
 - 1.1 - Les projets soumis à concertation
 - 1.2 - Les bénéfices concrets de ces projets
 - 1.3 - Les acteurs de ces projets
2. LA CONCERTATION PUBLIQUE
 - 2.1 - Le cadre de la Concertation Publique ?
 - 2.2 - Les objectifs de la Concertation Publique ?
 - 2.3 - Les questions soumises à la Concertation Publique ?
3. LE DÉROULEMENT DE LA CONCERTATION PUBLIQUE
 - 3.1 - L'annonce de la concertation
 - 3.2 - Les Moyens d'information du public
 - 3.3 - Les moyens de participer à la concertation
4. LE BILAN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE
 - 4.1 - La participation à la Concertation Publique
 - 4.2 Analyse de la participation à la Concertation Publique.
5. LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION PUBLIQUE
 - 5.1 - Choix de la variante sur l'aménagement du carrefour de Valle Longhe
 - 5.2 - Choix de la variante sur l'aménagement du carrefour de Rico Plage
 - 5.3 - Avis sur le projet de suppression des accès dangereux à la RT10, dont l'accès à la RD30 Ouest, avec une réorientation vers le futur aménagement du carrefour de Rico
6. LES PROCHAINES ÉTAPES DU PROJET
 - 6.1 - Les étapes à venir
 - 6.2 - Le calendrier prévisionnel

5. LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

Analyse des avis à la question 3 :

3

Pour ou contre la suppression des accès dangereux à la RT10, dont l'accès à la RD30 Ouest, avec une réorientation vers le futur aménagement du carrefour de Rico Plage

53 avis ont été émis sur cette première question.

45 avis par registre papier en mairie de Talasani.

8 avis par registre numérique via l'adresse concertationTalasani@isula.corsica

53 avis favorable

0 avis défavorable

Note du maître d'ouvrage :



La suppression des accès dangereux à la RT10, quatre au total dont l'accès à la RD30 à l'Ouest, a été largement validée par les participants de la Concertation Publique. La mise en sécurité de la RT10, sur la commune de Talasani se fera par la fermeture des accès dangereux et par une réorganisation du réseau viaire de la commune de Talasani. Les accès supprimés seront réorientés vers le futur aménagement de Rico Plage.

6. LES PROCHAINES ÉTAPES DU PROJET

- 1. PRÉSENTATION DES PROJETS
 - 1.1 - Les projets soumis à concertation
 - 1.2 - Les bénéfices concrets de ces projets
 - 1.3 - Les acteurs de ces projets
- 2. LA CONCERTATION PUBLIQUE
 - 2.1 - Le cadre de la Concertation Publique ?
 - 2.2 - Les objectifs de la Concertation Publique ?
 - 2.3 - Les questions soumises à la Concertation Publique ?
- 3. LE DEROULEMENT DE LA CONCERTATION PUBLIQUE
 - 3.1 - L'annonce de la concertation
 - 3.2 - Les Moyens d'information du public
 - 3.3 - Les moyens de participer à la concertation
- 4. LE BILAN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE
 - 4.1 - La participation à la Concertation Publique
 - 4.2 Analyse de la participation à la Concertation Publique.
- 5. LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION PUBLIQUE
 - 5.1 - Choix de la variante sur l'aménagement du carrefour de Valle Longhe
 - 5.2 - Choix de la variante sur l'aménagement du carrefour de Rico Plage
 - 5.3 - Avis sur le projet de suppression des accès dangereux à la RT10, dont l'accès à la RD30 Ouest, avec une réorientation vers le futur aménagement du carrefour de Rico
- 6. LES PROCHAINES ÉTAPES DU PROJET
 - 6.1 - Les étapes à venir
 - 6.2 - Le calendrier prévisionnel

6. LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

6.1 - Les étapes à venir

À l'issue de la concertation publique, le présent rapport sera présenté à l'Assemblée de Corse pour décider de la suite à donner à ces opérations d'aménagements.

Dès validation de la poursuite des études par l'assemblée de Corse, la Direction des Investissements Routiers Cismonte lancera les études détaillées et les procédures réglementaires qui permettront de préciser les caractéristiques techniques et environnementales du projet.

La phase d'études détaillées sera suivie par la tenue de l'enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) du projet. L'enquête publique relative aux procédures de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) constituera pour le public un second moment d'expression et d'information sur le projet.

Le projet définitif sera présenté de manière précise ainsi que les conclusions des études détaillées. Le public pourra faire part de ses observations et poser ses questions dans le cadre de cette procédure.

À l'issue de cette phase, il sera possible de lancer la consultation des entreprises afin de réaliser les travaux.

6.2 - Le calendrier prévisionnel

